

REGISSEUR GENERAL (H/F)

Commune nouvelle de 17 000 habitants, 3^{ème} ville de l'Ain de par sa population et sa superficie, Valserhône est située dans un environnement privilégié à la confluence du Rhône et de la rivière sauvage la Valserine, au pied du massif du Jura. Au carrefour entre Annecy, Lyon et Genève, la cité est en plein essor, bénéficiant notamment de l'attrait de son cadre naturel exceptionnel, ainsi que de sa gare TGV permettant de relier Paris ou Genève.

Engagée dans l'amélioration continue de son cadre de vie, la ville de Valserhône réalise des projets ambitieux qui privilégient le bien vivre ensemble, tout en respectant l'environnement. Rejoignez-nous pour prendre part à cette dynamique !

Placée sous l'autorité du Directeur du Pôle Culture, Sport et Vie associative (ou de la direction compétente), la personne recrutée assure la conception, la coordination et la supervision de l'ensemble des dispositifs techniques nécessaires aux spectacles, manifestations culturelles et événements organisés ou accueillis par la commune.

• MISSIONS PRINCIPALES :

- Pilotage technique des spectacles et manifestations
 - Étudier les besoins techniques des organisateurs, artistes, associations et services municipaux. Analyser les fiches techniques et proposer les solutions adaptées.
 - Concevoir et coordonner les installations techniques nécessaires aux manifestations. Superviser les opérations de montage, exploitation et démontage.
 - Garantir la qualité technique des prestations réalisées.
 - Assurer une veille technique et proposer les évolutions nécessaires des équipements. Gestion des équipements culturels et événementiels
 - Assurer le suivi technique des équipements municipaux dédiés au spectacle vivant et à l'événementiel. Organiser la maintenance préventive et curative des matériels.
 - Participer à la définition des besoins d'investissement.
 - Élaborer et suivre les marchés ou prestations techniques relevant de son domaine. Organisation et coordination événementielle
 - Participer à la préparation et à la coordination des manifestations municipales. Assurer le suivi logistique et technique des événements.
 - Coordonner les interventions des prestataires extérieurs.
 - Veiller à la bonne articulation entre les services municipaux impliqués. Sécurité des manifestations
 - Garantir l'application de la réglementation relative aux établissements recevant du public (ERP) et au spectacle vivant.
 - Évaluer les risques et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.
 - Assurer le respect des règles de sécurité lors des installations et exploitations.
 - Participer aux relations avec les services de secours, les autorités compétentes et les commissions de sécurité. Encadrement d'équipe
-
- **Le régisseur général assure l'encadrement direct de :**
 - Un régisseur son ; un régisseur lumière.
-
- **À ce titre, il :**
 - Organise et planifie leur activité ; répartit les missions et les priorités ;
 - Accompagne le développement de leurs compétences ; veille au respect des procédures et règles de sécurité ;
 - Anime l'équipe technique et favorise la cohésion de service. Gestion administrative et budgétaire

- Participer à l'élaboration et au suivi du budget du service. Réaliser les bilans techniques des manifestations. Assurer le suivi administratif des activités du service.
- Contribuer à la préparation des dossiers techniques et réglementaires

- **PROFIL :**

- Formation supérieure dans les métiers du spectacle vivant, de la régie technique ou de l'événementiel. Expérience confirmée sur un poste similaire de régisseur général ou régisseur principal.
- Expérience en management d'équipe appréciée. Compétences techniques
- Maîtrise des techniques du spectacle vivant (son, lumière, vidéo, plateau).
- Connaissance de la réglementation ERP et des règles de sécurité applicables aux manifestations. Connaissance des procédures de maintenance et de gestion des équipements techniques. Maîtrise des outils bureautiques et de planification.
- Qualités attendues
- Sens de l'organisation et de l'anticipation. Capacités d'encadrement et de coordination. Réactivité et aptitude à la prise de décision. Disponibilité et sens du service public.
- Qualités relationnelles permettant de travailler avec les élus, services municipaux associations, artistes et partenaires
- Travail régulier en soirée, week-end et jours fériés selon la programmation. Déplacements ponctuels.
- Permis B exigé.
- Habilitations souhaitées
- Habilitation électrique. Travail en hauteur. CACES nacelle.
- SSIAP ou formation sécurité appréciée

- **REMUNERATION :**

- Rémunération statutaire selon cadre d'emplois et expérience. Régime indemnitaire applicable au sein de la collectivité (IFSE + CIA)
- Participation employeur à la protection sociale selon les dispositifs en vigueur. Titres restaurant
- Adhésion au CNAS

Envoi des candidatures à recrutement@valserhone.fr ou 04 50 56 61 30